

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

SG BLACKROCK ACTIONS EURO ISR

FCP soumis au droit français

Produit

Initiateur : SG 29 HAUSSMANN (Groupe SOCIÉTÉ GÉNÉRALE)
ISIN: FR0050000688

<https://sg29haussmann.societegenerale.fr>
Adresse : 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris

Autorité de tutelle de l'initiateur : Autorité des Marchés Financiers
Date de production du document d'informations clés : 30/12/2022

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

En quoi consiste ce produit ?

Type : Fonds Commun de Placement

Durée : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans.

Objectifs :

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance supérieure à l'évolution de l'indice MSCI EMU Net Total Return (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée de 5 ans, en investissant essentiellement en actions de sociétés domiciliées ou cotées dans la zone euro, au moyen d'une sélection des valeurs en portefeuille combinant des critères d'analyse financière et extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

L'indicateur de référence est le « MSCI EMU Net Total Return » (l'« Indicateur de Référence »), représentatif d'actions de sociétés de grande et moyenne capitalisation cotées sur les marchés des pays membres de l'UEM.

La gestion est orientée essentiellement vers les marchés actions de la zone euro.

Le processus d'investissement a pour but de détecter, au sein de l'univers d'investissement, les sociétés présentant les meilleures opportunités en termes de potentiel de performance ajusté du risque financier et du risque lié aux pratiques ESG, afin de construire un portefeuille diversifié. Pour sélectionner les valeurs éligibles au FCP, le Délégué de la Gestion Financière s'appuie sur une analyse financière combinée avec une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). Le choix de valeurs prend en compte également la qualité du dialogue dans l'engagement des sociétés à améliorer leurs critères extra-financiers. Le Délégué de la Gestion Financière adopte une stratégie flexible qui ne privilégie pas des catégories d'investissement spécifiques, comme des pays, des secteurs ou des facteurs de style.

Dans le cadre d'une gestion socialement responsable (gestion ISR), l'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur mais également faire valoir les intérêts des investisseurs et actionnaires.

Pour concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables, les critères ESG sont entièrement intégrés dans les décisions d'investissement. Ainsi les facteurs ESG sont intégrés au côté des critères financiers traditionnels dans l'analyse des sociétés. En outre, le Délégué de la Gestion Financière appliquera une combinaison d'approches de type exclusion, Best-in-Class, prise en compte de l'empreinte carbone et engagement.

L'univers d'investissement de départ est essentiellement composé des valeurs de l'indice MSCI EMU, auquel est appliqué les différents critères extra-financiers tels que des exclusions sectorielles définies au sein du prospectus ainsi qu'une intégration ESG.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

- Indicateurs environnementaux : politique environnementale et actions, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.
- Indicateurs sociaux : fidélisation des employés, lutte contre la discrimination.
- Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, respect des actionnaires minoritaires éthique des affaires.

Les limites méthodologiques du processus d'investissement ESG concernent principalement la fiabilité des données ESG, leur qualité et leur précision. Ces données, qu'elles soient obtenues en interne ou par un tiers, peuvent ne pas représenter pleinement l'image extra-financière d'un émetteur.

Le FCP dispose du Label ISR de l'Etat Français.

L'exposition aux marchés actions pourra varier entre 90% et 100% maximum de l'actif net du FCP, par le biais d'investissements en titres directs et via l'utilisation de façon ponctuelle d'instruments financiers à terme.

L'exposition aux marchés monétaires et assimilés pourra varier entre 0% et 10% maximum de l'actif net par le biais d'investissements en parts ou actions d'OPCVM.

Le FCP est investi à hauteur de 90% minimum de l'actif net au marché des actions de la zone euro et 10% maximum en actions européennes de pays développés hors zone euro.

Il s'agit d'actions ou autres titres de capital de tous secteurs et de toutes capitalisations
Il est toutefois à noter que le FCP sera principalement investi en moyennes et grandes capitalisations. La part du portefeuille du FCP investi en petites capitalisations sera au maximum de 20%.

Le portefeuille du FCP est investi au minimum à 75% en titres éligibles au PEA (actions ou autres titres en capital).

Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des actions et/ou parts d'OPCVM français ou européens.

En vue d'exposer le portefeuille dans la limite d'une fois l'actif le Déléataire de la Gestion Financière pourra utiliser de façon ponctuelle des produits dérivés négociés sur les marchés financiers réglementés sans rechercher de surexposition du portefeuille.

Les souscriptions et les rachats sont reçus et centralisés au plus tard à 18h30 le jour précédant la date d'établissement de la valeur liquidative sur la base de laquelle ils seront exécutés.

Valeur liquidative quotidienne : La valeur liquidative est établie quotidiennement sauf en cas de jour férié légal en France et/ou en cas de fermeture de la bourse de Paris

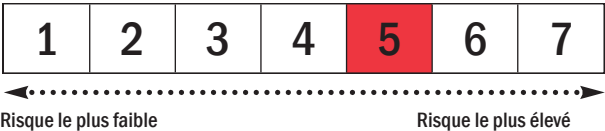
La Part C capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Type d'investisseurs visés : Cette part de fonds est ouvert à tout souscripteur.

Recommandation : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Ce produit a été catégorisé dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque élevé. La catégorie de risque associée à cet FCP est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque. L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-dessus :

- Risque de Contrepartie
- Risque de Liquidité
- Risque de Crédit

Scénarios de performances

Scénarios		1 an	5 ans
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 667.21€	1 693.06€
	Rendement annuel moyen	-83.32%	-29.89%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 607.57€	4 224.61€
	Rendement annuel moyen	-23.92%	-15.83%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 333.72€	11 651.57€
	Rendement annuel moyen	3.33%	3.10%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 447.98€	15027.40€
	Rendement annuel moyen	44.47%	8.48%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10,000 EUR.
Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.
Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.
Les évolutions futures de marché ne peuvent être précisément anticipées.

Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de rendements possibles tels que calculés à partir de performances récentes. Les performances réelles peuvent être plus faibles. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.
Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs de votre FCP serait sans effet pour votre investissement. La garde et conservation des actifs de votre FCP sont en effet assurées par le dépositaire de votre FCP.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour deux périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Investissement 10 000 €	1 an	5 ans
Coûts totaux	390.12€	1 398.89€
Réduction du rendement (par année)	3.94%	2.43%

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an.			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2.00%	Incidence des coûts déjà inclus dans le prix que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins.
	Coûts de sortie	0.00%	Incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement.
Coûts récurrents	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.80%	Incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements. Ce taux incorpore des frais fixes ex-post plus représentatifs des frais réellement supportés par l'investisseur.
	Coûts de transaction de portefeuille	0.14%	Incidence des coûts encourus lorsque l'établissement financier achète ou vend des investissements sous-jacents au produit.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0.00%	Incidence des commissions liées aux résultats sur le rendement
	Commissions d'intéressement	0.00%	Incidence des commissions d'intéressement sur le rendement

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter SG 29 HAUSSMANN, 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris, ainsi que sur le site internet : <https://sg29haussmann.societegenerale.fr>.

Autres informations pertinentes

Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site : <https://sg29haussmann.societegenerale.fr>.